

Veille Europe

Du 6 janvier au 15 janvier 2016



© UNHCR/Hereward Holland

Samar, née à Lesbos le 19 décembre, quelques heures seulement après l'arrivée de sa mère par bateau sur les côtes de l'île, est la millionième personne arrivée en Europe par la mer en 2015.

Sommaire

- Institutions européennes

- Apaisement des tensions et inquiétudes croissantes liées à la fermeture de la frontière suédoise

- Développements nationaux

- Allemagne : réactions suite aux agressions du nouvel an à Cologne

- En Bref

- Prise de fonction de Filippo Grandi au poste de Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés
- Rapport : faible transparence sur la rétention dans de nombreux pays européens
- AIDA publie une mise à jour des rapports nationaux

La Veille Europe est réalisée dans le cadre des projets européens RELOREF, Réseau réinstallés et de France terre d'asile :



Avec le soutien du Fonds Asile Migration Intégration de l'Union européenne – FAMI

Institutions européennes

Apaisement des tensions et inquiétudes croissantes liées à la fermeture de la frontière suédoise

Dimitris Avramopoulos, le Commissaire européen à la migration et le secrétaire d'État du ministère de l'Intérieur allemand Ole Schröder, [ont réuni](#) le 6 janvier à Bruxelles les ministres de l'immigration danois et suédois dans le but d'apaiser les tensions nées de l'instauration de contrôles à leurs frontières respectives. Les différentes parties sont parvenues à la conclusion que ces mesures étaient exceptionnelles, et que « *la situation retournerait à la normale le plus rapidement possible* », selon M. Avramopoulos.

L'installation de contrôles d'identité sur le pont Öresund, entre la ville suédoise de Malmö et Copenhague [a engendré](#) une baisse significative du nombre d'arrivées de migrants en Suède (48 personnes le 5 janvier, pour plus de 200 par jour fin décembre). Mais cette mesure soulève de nombreuses inquiétudes au sein des autorités et des associations de défense des droits de l'homme, craignant l'ouverture de « *tout un nouveau marché pour les passeurs et trafiquants en Suède et en Scandinavie* » et la tentation d'une [prise de risque](#) plus grande pour rallier la Suède.

[Retour au sommaire](#)

Développements nationaux

Allemagne : réactions suite aux agressions du nouvel an à Cologne

Après les violences à [Cologne](#) ou [d'autres villes](#) allemandes le soir du nouvel an, pour lesquelles la police allemande a recensé plus de 561 plaintes dont 45% pour agression sexuelle, l'Allemagne s'apprête à élargir les motifs d'éloignement pour les étrangers coupables de délits. Des violences et agressions sexuelles ont également été signalées en [Autriche](#) ou en [Norvège](#). Ces événements, qui ont énormément choqué les populations, entraînent une remise en question par de nombreux dirigeants européens de l'accueil des demandeurs d'asile et réfugiés.

La chancelière Angela Merkel [s'est montrée](#) ferme face à ce qu'elle a qualifié d' « actes criminels répugnants » : « *si des étrangers ont commis un délit, cela doit avoir des conséquences (...). Cela veut dire que le séjour doit s'arrêter s'il y a une peine de réclusion, ou même avec sursis* », a-t-elle déclaré, soulignant aussi « *l'intérêt de la grande majorité des réfugiés* » pour une telle modification de la loi. Actuellement, un demandeur d'asile peut être expulsé s'il est condamné à trois ans d'emprisonnement minimum, à la condition que sa vie ou sa santé ne soit pas menacée dans son pays d'origine.

Le ministre de la Justice allemand, Heiko Maas, [souhaite](#) quant à lui « *clarifier comment on en a pu arriver à de tels actes* », considérant qu'il y a de grandes chances pour que ces événements aient été planifiés. Cependant, il souligne l'importance de ne pas faire d'amalgames : « *il est hasardeux de faire*

un lien entre l'origine d'une personne et sa propension à enfreindre la loi », les statistiques montrant que les réfugiés « commettent en proportion autant de délits que les Allemands. »

Les autorités allemandes redoutent en effet que les partis d'extrême droite, qui [ont appelé](#) à manifester contre la présence des étrangers, se saisissent de la situation. Dimanche 10 janvier, quatre cas d'agressions [ont été recensés](#) à l'encontre de ressortissants syriens, pakistanais et de pays africains à Cologne. Le mouvement islamophobe Pegida a également [rassemblé](#) lundi 11 janvier des milliers de personnes à Dresde.

En réponse, des initiatives de réfugiés fleurissent un peu partout, pour tenter d'apaiser [l'angoisse](#) de la population allemande vis-à-vis des réfugiés et condamner les agressions. À Berlin, un groupe de ressortissants syriens et afghans [a distribué](#) des fleurs aux abords de la gare centrale (lieu des agressions à Cologne), réagissant avec colère et incompréhension aux agressions du nouvel an : *« Comment ont-ils pu agir ainsi ? Les Allemands nous ont accueillis. L'Allemagne est le seul pays qui a autant aidé les réfugiés. »*

Au niveau européen, certains pays comme la Norvège ou la Belgique ont d'ores et déjà [instauré](#) des cours de sensibilisation à destination des demandeurs d'asile, dans le but de les familiariser aux « mœurs occidentales » et de faciliter leur intégration. Ces cours mettent particulièrement l'accent sur la place des femmes dans la société.

[Retour au sommaire](#)

En Bref

Prise de fonction de Filippo Grandi au poste de Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés

L'Italien Filippo Grandi, [nommé](#) mercredi 19 novembre Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés est entré en fonction le 1^{er} janvier pour un mandat de cinq ans. Il succède ainsi à Antonio Guterres. M. Grandi a longtemps travaillé pour le Haut Commissariat pour les réfugiés, notamment en tant que Chef de mission en Afghanistan et Chef de cabinet au Bureau du Haut Commissaire. Entre 2010 et 2014, il était Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

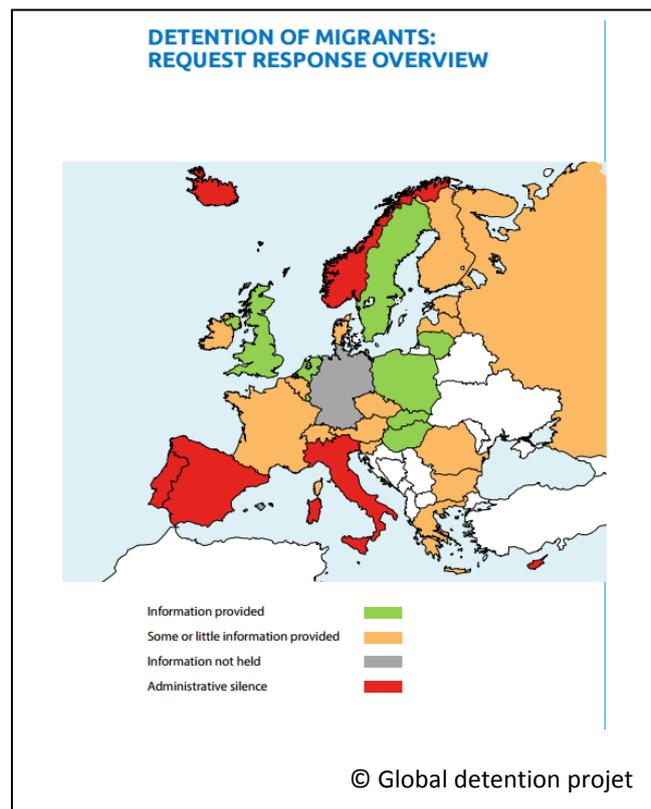
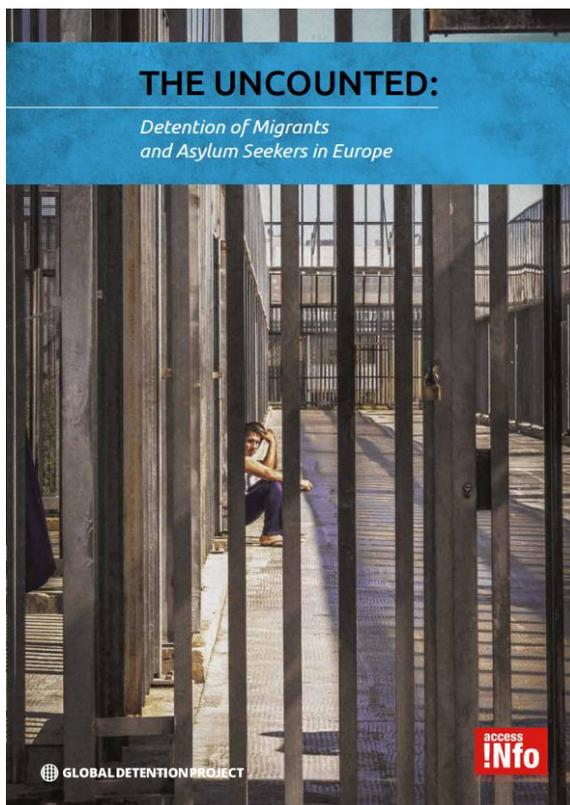
Lors de son discours de prise de fonction le 1^{er} janvier, le nouveau Haut-Commissaire a [évoqué](#) un moment charnière dans l'histoire de l'Agence pour les réfugiés, qui fait plus que jamais face à de nombreux enjeux : *« Le HCR navigue dans des eaux extrêmement difficiles. La combinaison de conflits multiples, et des déplacements massifs qui en résultent (...) est très dangereuse. Des défis majeurs doivent être relevés, mais j'espère que, en travaillant avec les gouvernements, la société civile et d'autres partenaires, nous ferons des progrès afin de garantir la protection internationale et d'améliorer les conditions de vie à des millions de réfugiés, déplacés internes et apatrides. »* Il souhaite tout particulièrement engager l'Union européenne à adopter une démarche *« coordonnée et cohérente »* concernant la question des *« personnes en quête de sécurité. »*

[Retour au sommaire](#)

Rapport : faible transparence sur la rétention dans de nombreux pays européens

Le [rapport](#) *The Uncounted : Detention of migrants and asylum seekers in Europe*, publié en décembre 2015 par l'association *Access Infos Europe*, en coopération avec [The Global detention project](#), pointe du doigt les difficultés pour obtenir des informations claires sur la rétention des migrants et demandeurs d'asile dans 31 pays de l'Europe, ainsi qu'en Amérique du Nord. Le rapport souligne qu'il n'existe aucune obligation pour les pays de l'Union européenne de fournir des données sur le sujet. Ainsi, seuls six pays (la Suède, la Lituanie, la Hongrie, le Luxembourg, la Pologne et la Slovaquie) ont répondu à l'ensemble des demandes de l'association. À l'inverse, six pays n'ont jamais répondu aux demandes d'information sur le sujet.

Le rapport dénonce des lacunes majeures empêchant l'élaboration de politiques publiques efficaces dans ce domaine et enjoint l'Union européenne, le Conseil de l'Europe et les gouvernements nationaux de prendre des mesures urgentes pour permettre la collecte et la publication de données détaillées concernant la rétention de migrants et demandeurs d'asile – adultes et enfants.



[Retour au sommaire](#)

AIDA publie une mise à jour des rapports nationaux

AIDA (Asylum Information Database), la base de données du Conseil européen pour les exilés et les réfugiés, a [terminé](#) la mise à jour publié le 23 décembre 2015 de ses 18 rapports nationaux. La

Turquie, qui a été ajoutée à la base de données en 2014 (tout comme la [Suisse](#)), voit ainsi son premier [rapport](#) de mai 2015 sur les procédures d’asile, les conditions d’accueil, et la détention mis à jour. On y apprend ainsi que le pays accueille 2 291 000 réfugiés, dont 266 680 sont répartis dans 25 camps de réfugiés, soit deux fois plus de réfugiés que dans l’Union européenne. Un outil [comparateur](#) de la situation de l’asile dans trois pays en simultané est également disponible, permettant d’évaluer les particularités propres à la démarche de l’asile de chaque pays.

L’[Asylum Information Database](#) est une base de données regroupant les informations sur les procédures d’asile, les conditions d’accueil, et la détention dans 18 pays, dont 16 de l’Union européenne, ainsi que la Suisse et la Turquie. L’objectif de cette base de données est de contribuer à l’amélioration des politiques, des pratiques de l’asile et de la situation des demandeurs d’asile dans les pays étudiés. Elle inclut également des notes d’analyse juridiques, des rapports de visites de terrain et des ressources documentaires et réglementaires.

[Retour au sommaire](#)